

Epreuve de Spécialité. Sciences Sociales et Politiques

Barbara Brouchos
Académie d'Aix-Marseille

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- En construisant une argumentation
- En exploitant le ou les documents
- En faisant appel à ses connaissances personnelles

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation

Sujet 2 : En quoi les modes de scrutin peuvent-ils influencer la sélection des gouvernants ?

Document 1 : Résultat des élections législatives en France (scrutin majoritaire à deux tours) en 2007

	PC	PS	UDF	RPR/UMP	FN
% de voix	4.3	26.	7.6	40	4.3
% de sièges	2.9	35.3	0.7	55	0
Ecart	-1	+9	-7	+15	-4

Source : D'après O. Duhamel, Droit constitutionnel et institutions politiques, 2009

Document 2 : La querelle du mode de scrutin

Tandis que le scrutin majoritaire à un tour amplifie considérablement le succès du parti vainqueur ou celui des partis alliés s'il est à deux tours, la représentation proportionnelle reproduit plus fidèlement la diversité politique du corps électoral, surtout avec une répartition au plus fort reste. Mais, pour peu que le nombre de sièges distribués dans chaque circonscription soit faible – dix partis peuvent-ils se partager deux sièges ? – ou que le seuil minimal pour que les listes soient admises au partage soit élevé, la représentation ne sera plus très proportionnelle.

Le débat se déplace alors sur les effets politiques de chacun des modes de scrutin. Si le scrutin majoritaire limite la fragmentation partisane en favorisant l'essor de majorités cohérentes, la représentation proportionnelle ne produit pas toujours un multipartisme anarchique et source d'instabilité, comme le soutiennent ses détracteurs. Plus sûrement, et contrairement au scrutin majoritaire, elle favorise un jeu politique déroutant pour les citoyens : les alliances gouvernementales se nouent après les élections, et parfois à l'encontre des attentes des électeurs, comme on l'a vu en France sous la IV^e République.

Source : D. Chagnollaude, article « suffrage universel » Encyclopaedia Universalis, 2011